

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03124

Numéro SIREN : 882 601 297

Nom ou dénomination : AB EXPERTISE & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2022 sous le numéro de dépôt 37222

SASU AB EXPERTISE & CONSEIL

5 BOULEVARD EDGAR QUINET

92700 COLOMBES

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

FIDUCIAIRE CTC THIBAUT & ASS.

5/7 Boulevard Edgar Quinet

92700 COLOMBES

0142423742

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	900 000		900 000	900 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	900 000		900 000	900 000		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	869		869	432	437	101.08
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	869		869	432	437	101.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	900 869		900 869	900 432	437	0.05

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/202212		Exercice N-1 30/06/202112		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1		1			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	15 627		295		15 332	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 683		15 332		12 649	82.50
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	18 309		15 626		2 683	17.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	735 078 184 100		821 558 94 500		86 480 89 600	10.53 94.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	919 178		916 058		3 120	0.34
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		900 869		900 432		437	0.05

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 919 178 188 230

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/06/202212			Exercice N-130/06/202112		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 081	5 391	1 310	24.30	
Impôts, taxes et versements assimilés				900	900	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			4 081	6 291	2 210	35.13	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 081	6 291	2 210	35.13	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		10 000			10 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		10 000			10 000	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		8 602	9 041		439-	4.86-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 602	9 041		439-	4.86-
2. Résultat financier (V-VI)		1 398	9 041-		10 439	115.46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 683-	15 332-		12 649	82.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		10 000			10 000	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		12 683	15 332		2 649-	17.28-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		2 683-	15 332-		12 649	82.50

AB EXPERTISE ET CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euro
Siège social : 5 boulevard Edgar Quinet
92700 COLOMBES
882 601 297 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 4 SEPTEMBRE 2022

Le 4 septembre 2022, Colombes,

Armel BROSSIER,
Demeurant 5 rue des Entrées 78160 MARLY-LE-ROI,
Associé unique de la Société AB EXPERTISE ET CONSEIL,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Armel Brossier, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30 juin 2022.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 2.683,45 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes .

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

AB

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2.683,45 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau : - 15.626,77
- Résultat déficitaire de l'exercice : 2.683,45 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 18.310,22 euros.
- Solde du report à nouveau, soit – 18.310,22 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à – 18.309,22 euros et celui des réserves à 0 euros.

Capitaux propres non reconstitués

L'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

- Convention conclue le 23 mars 2020

Objet : Ouverture d'une avance de trésorerie à la société AB Expertise & Conseil consentie par sa filiale la société FIDUCIAIRE CTC THIBAUT & ASSOCIES détenue à 100 %.

Modalités : L'associé unique, Monsieur Armel BROSSIER, dans le cadre de l'article L 227-10 du Code du Commerce, rappelle :

- Qu'une avance de trésorerie est ouverte dans les livres de la société AB EXPERTISE ET CONSEIL et présente un solde de 184.100 € en faveur de sa filiale la SARL FIDUCIAIRE CTC THIBAUT ET ASSOCIES dans laquelle Monsieur Armel BROSSIER est le gérant associé unique. Cette avance de trésorerie n'est pour l'instant pas rémunérée tant que les capitaux propres de la société AB EXPERTISE ET CONSEIL restent négatifs.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



c737fa11-eb79-3be6-9ce3-47e7db2b14f7

2022-09-04 17:36:05 UTC